Université de Lorraine – Faculté de Médecine
Ecole de Santé Publique

G U I D E

Constitution du dossier de candidature pour le Diplôme d'Université (DU) : Coordination d'Actions de Santé Publique en Soins Primaires (CSP2)

La saisie du dossier de candidature ne correspond pas à une inscription définitive.

A l'issue des renseignements fournis, vous aurez à déposer dans un espace dédié tous les documents utiles à cette candidature. Une fois le dossier validé, une commission pédagogique l'examine et se réserve le droit de donner son avis (accepté, refusé ou réorienté).

9 Avenue de la Forêt de Haye – BP 20199 – 54505 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
Tel : 03 72 74 61 96 – Fax : 03 72 74 62 04 – Courriel : medecine-esp-info-inscription@univ-lorraine.fr

SOMMAIRE

A. LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE 3

1. Saisie et sauvegarde du formulaire de candidature 3
2. Formulaire de candidature 3
3. Constitution du dossier de candidature 4

B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE / PERMANENTE 4

1. Relève de la formation initiale (FI)
2. Relève de la formation continue (FC) 4
3. Relève de la formation permanente (FP) 4

C. POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS S'INSCRIVANT A UN DU 4

Niveau de compétence en français 4

D. LES PLANNINGS 5

E. DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS EN E-LEARNING 5

L'Ecole de Santé Publique propose ce DU – CSP2 à la fois en e-learning et en présentiel. Il est accessible ***en formation initiale, continue ou permanente***, aux professionnels de santé exerçant en soins primaires, médicaux et paramédicaux, mais également ouvert aux internes de médecine générale et de santé publique.
Le nombre de places est limité à 20 étudiants.

A. LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1. Saisie et sauvegarde du formulaire de candidature

- Pour accéder au formulaire de candidature, vous devez saisir une adresse électronique valide afin d'obtenir un mot de passe. Vous devrez toujours utiliser la même adresse électronique.

- Vous recevez, ensuite, sur votre boite mail, un message avec les informations nécessaires pour vous connecter et accéder au dossier de candidature.

- En suivant ces informations, vous pourrez remplir votre formulaire en ligne. Ces informations sont protégées. Leur usage est strictement réservé à la procédure interne à l'établissement.

- ***Attention : Votre formulaire sera sauvegardé lorsque vous aurez effectué la totalité de la saisie***. Si vous fermez le formulaire en cours de saisie, les données ne seront pas enregistrées.
  Pour information : Les champs marqués d'une étoile rouge (*) doivent être obligatoirement remplis. Un champ obligatoire non renseigné bloque le passage à la page suivante.

- Après saisie des informations requises, vous validez définitivement votre formulaire. Vous ne pourrez plus modifier ces informations.

2. Formulaire de candidature

- Une fois le formulaire validé définitivement, vous accédez à un espace dédié au dépôt des documents liés à la candidature.

3. Constitution du dossier de candidature

Les documents ci-dessous doivent être déposés dans l'espace dédié :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Les diplômes obtenus après le baccalauréat (ou attestations de réussite certifiées et signées par l'établissement) (+ une traduction en français s'ils sont rédigés dans une autre langue)
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE / PERMANENTE

Nos formations peuvent être proposées en formation initiale, continue et permanente. Quelle est la différence entre ces modalités ?

1. Relève de la formation initiale (FI)

Sont concernés les étudiants internes de médecine générale et de santé publique.

2. Relève de la formation continue (FC)

Toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et dont la formation est financée par l'employeur ou un organisme.

L'employeur ou l'organisme complète le formulaire de prise en charge des frais de formation continue et le renvoie par mail à l'adresse suivante : medecine-esp-info-inscription@univ-lorraine.fr

3. Relève de la formation permanente (FP)

Toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et qui finance elle-même la formation.

Les tarifs en formation initiale, continue et permanente sont sur le site de l'ESP (cf site de l'Ecole de Santé Publique)

C. POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS S'INSCRIVANT A UN DIPLOME D'UNIVERSITE

Niveau de compétence en français

Il est recommandé de justifier d'un niveau de compétence en français tel que celui attesté par le TCF (Test de Connaissance du Français – Niveau DELF B2). Pour plus d'informations, consulter le site suivant : http://www.ciep.fr

D. LES PLANNINGS

Cliquez pour accéder au planning 2021/2022

Semestre 1 + Semestre 2

E. DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS

La formation se compose de 5 modules proposés à la fois en e-learning et en présentiel.

- Le e-learning est une modalité d'enseignement via une plate forme internet FAD dédiée. Les enseignements sont composés d'Unités d'Enseignement (UE). Vous faites alors partie d'une classe virtuelle composée de groupes (entre 15 et 20 étudiants par groupe) encadrés par un référent qui a pour mission de vous accompagner dans l'apprentissage des connaissances. Des forums et des échanges sous forme de chats ou webconférences sont proposés avec votre référent.

  Chaque UE est proposée en accompagnement sur une durée de 4 à 6 semaines. Elles restent consultables toute l'année universitaire.

- Pour la partie présentielle 2 journées sont au programme à la fin de chaque module, ces journées se tiennent sur le campus de la faculté de médecine de l'université de Lorraine

Les formations sont évaluées en fin de module par la remise d'un devoir. Le stage est quant à lui évalué par la remise d'un mémoire et d'une soutenance orale.